

PLAN DE COURS

ECN-2060 : Histoire de la pensée et des faits économiques

NRC 83975 | Automne 2025

Préalables : ((ECN 1000 ET ECN 1010) OU (ECN 17981 ET ECN 17984) OU (ECN 13226 ET ECN 13227))

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours vise à retracer l'origine et le développement des idées économiques actuellement en cours. Il montre l'éclosion des propositions théoriques fondamentales au XVIII^e siècle, leur développement au cours de la période dite classique, de Malthus et Ricardo à Stuart Mill et à Marx, et la période allant de 1870 jusqu'aux contributions contemporaines.

Cette section de cours est offerte en présence.

Pour connaître le local du cours et des évaluations, consultez le [site de cours](#).

Plage horaire

Cours en classe

jeudi	12h30 à 15h20	Du 2 sept. 2025 au 12 déc. 2025
-------	---------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=179565>

Coordonnées et disponibilités

Patrick Gonzalez

Enseignant

Patrick.Gonzalez@ecn.ulaval.ca

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.](#) 

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Quiz 1	5
Intra	5
Quiz 2	5
Final	5
Barème de conversion	5
Règlements et politiques institutionnels	5
Politique à l'égard des retards aux évaluations	6
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Intelligence artificielle	6
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle	7
Matériel didactique	7
Liens	7
Bibliographie et annexes	7
Bibliographie	7

Description du cours

Introduction

Un cours qui présente l'histoire de la pensée économique dans le contexte historique qui a conduit à l'émergence du capitalisme dans le monde occidental.

Objectifs généraux

Connaître les grands auteurs économiques depuis l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle. Connaître les jalons marquants de l'évolution du capitalisme.

Contenu du cours

Première moitié du cours :

Histoire : L'esclavage dans l'Antiquité, la vie courante au Moyen-Âge, l'émergence des banques en Italie, la Réforme, la révolution des prix, les compagnies, le mercantilisme, le système monétaire, les premières bulles.

Auteurs : Aristote, Thomas d'Aquin, Nicolas Oresme, Ibn Khaldoun, Jean Calvin, Jean Bodin, Antoine de Montchrestien, Thomas Mun, John Locke, Montesquieu, William Petty, John Law, Richard Cantillon, François Quesnay, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, Jean-Baptiste Say, Robert Turgot, Étienne de Condillac, David Hume, Adam Smith, Nicolas Condorcet, William Godwin et Thomas Malthus.

Seconde moitié du cours :

Histoire : La révolution industrielle, le printemps des peuples, la crise des années trente, la Seconde guerre mondiale, l'Union soviétique, le choc pétrolier.

Auteurs : David Ricardo, Jean-Baptiste Say, Henry Thornton, Jane Haldimand Marcet, Harriet Martineau, Jeremy Bentham, John Stuart Mill, Robert Owen, Saint-Simon, Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon, Jean de Sismondi, Henri George, Auguste et Léon Walras, Karl Marx, Stanley Jevons, Carl Menger, Antoine-Augustin Cournot, Jules Dupuit, Alfred Marshall, Wilhelm Roscher, Thorstein Veblen, John Maynard Keynes, John Hicks, Milton Friedman, Friedrich Hayek, Frank Ramsey, Abraham Wald, John Von Neumann, John Nash, Eugen Slutsky, Ragnar Frisch, George Udny Yule, Jan Tinbergen, Trygve Haavelmo, Joan Robinson, Edith Penrose.

Approche pédagogique

Cours magistral.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Quiz 1	Le 9 oct. 2025 de 12h30 à 12h45	Individuel	10 %
Intra	Le 23 oct. 2025 de 12h30 à 14h20	Individuel	40 %

Quiz 2	Le 4 déc. 2025 de 12h30 à 12h45	Individuel	10 %
Final	Le 18 déc. 2025 de 12h30 à 14h20	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Quiz 1

Date :	Le 9 oct. 2025 de 12h30 à 12h45
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %

Intra

Date :	Le 23 oct. 2025 de 12h30 à 14h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Matériel autorisé :	Aucun

Quiz 2

Date :	Le 4 déc. 2025 de 12h30 à 12h45
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %

Final

Date :	Le 18 déc. 2025 de 12h30 à 14h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives de l'évaluation :	L'examen porte sur la matière vue après l'intra, en commençant par les socialistes.
Matériel autorisé :	Aucun.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:

- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca 

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Intelligence artificielle

Utilisation interdite de systèmes d'intelligence artificielle pour les évaluations.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#).

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Matériel didactique

Liens

[10 000 ans d'économie](#)

Ligne du temps. Bien faite. Utile pour réviser.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.